

ARGUMENTAIRE

Au DMI, 2 Licences et 3 Master sont ouverts chaque année et le taux d'encadrement n'est pas suffisant pour assurer l'enseignement pour ces 5 formations. De plus, plusieurs collègues doivent assurer de lourdes responsabilités, générant plusieurs décharges administratives. De ce fait, la publication de ce poste d'ATER est fondamentale pour nous aider à encadrer les étudiants.

<u>Département</u>	<u>Laboratoire</u>
<ul style="list-style-type: none">➤ Profil : <i>Mathématiques ou Informatique Générale(s)</i>➤ Département d'enseignement : <i>DMI</i>➤ Lieu d'exercice : <i>UFR SEN, Campus de Fouillole, Pointe-à-Pitre</i>➤ Nom du directeur de département : <i>Pascal POULLET</i>➤ Tél. du directeur de département : <i>0590 48 33 44</i>➤ Email du Directeur de département : pascal.poulet@univ-antilles.fr	<ul style="list-style-type: none">➤ Nom du laboratoire : <i>Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications (LAMIA)</i>➤ Lieu d'exercice : <i>UFR SEN, Campus de Fouillole, Pointe-à-Pitre</i>➤ Nom du directeur du laboratoire : <i>Gisèle MOPHOU</i>➤ Tél. du directeur du laboratoire : <i>0590 48 30 88</i>➤ Email du Directeur du laboratoire : gisele.mophou@univ-antilles.fr

Autres informations :

- *Compétences particulières requises :*

Laboratoire (s) d'accueil : LAMIA

Personnes à contacter :

Date : 08/02/2023

Signature du Doyen de l'UFR SEN : **Le Doyen de la Faculté des Sciences Exactes et Informatiques**

